

REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR**Association : 0233086 GIRONDINS DE BORDEAUX TIR**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.

* Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

300	Carabine 300m 60 BC	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03271525	FOURNIER Christophe	S2	20 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 08:30	10
02514027	HENNEGUY Thierry	S3	22 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 14:00	8
00143073	MANAUD Jean-Pierre	S3	21 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 10:15	8
00338001	MONTANNE Jean	S3	20 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 08:30	8
02889918	NOUDEAU Michel	S3	22 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 14:00	10
306	ISR - Armes d'après 1960	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03470390	BARONNET Patrice	S1	12 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 11:00	6
02762639	GAMERO Alfonso	S1	12 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 11:00	2
305	ISR - Armes d'avant 1960	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03271525	FOURNIER Christophe	S1	12 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 11:00	4
00853487	LE CHAPELAIN Bertrand	S1	11 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 10:00	4
307	ISR - Match Rifle	Série		Jour / Heure de tir	Poste
03470390	BARONNET Patrice	S1	11 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 10:00	3
03271525	FOURNIER Christophe	S1	13 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 14:00	3
02762639	GAMERO Alfonso	S1	11 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 10:00	2



REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR

Association : 0264059 SOCIETE DE TIR DE LONS

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

300	Carabine 300m 60 BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02988050	LAFFITTE Jean-Jacques	S3 22 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 14:00	9

REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR**Association : 1092252 AVEC LE SOURIRE DE CLICHY**

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

300	Carabine 300m 60 BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02575689	MINVIELLE Jean-Michel	S3 20 300 60BC	sam. 3 mai 2025 à 08:30	9
305	ISR - Armes d'avant 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02575689	MINVIELLE Jean-Michel	S1 15 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 16:00	2
307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02575689	MINVIELLE Jean-Michel	S1 13 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 14:00	4



REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR

Association : 1909102 TIR EN PAYS COUSERANS

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82467006	CLAVERIE Frédéric	S1 13 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 14:00	5



REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR

Association : 0240096 STADE MONTOIS

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82672756	GAUTIER Laurent	S1 12 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 11:00	1
03410955	JAMEIN Jean-François	S1 12 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 11:00	3



REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR

Association : 0247090 SOCIETE DE TIR DE VILLENEUVE-SUR-LOT

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02909854	MONDOT François	S1 12 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 11:00	5
307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02909854	MONDOT François	S1 13 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 14:00	2



REGIONAL ISR 300

Du 3 mai 2025 au 3 mai 2025

Edité le 29 avr. 2025 à 15:56

HORAIRES DE TIR

Association : 0264120 SOCIETE DE TIR DE CIBOURE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82919392	LATAPY Jean	S1 11 305/306/307	sam. 3 mai 2025 à 10:00	5